



VILLENEUVE  
LEZ AVIGNON

DÉPARTEMENT DU GARD  
ARRONDISSEMENT DE NIMES  
Réf. : PB/SS - Aff. Générales

MAIRIE DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON

## Décision N° 56 /2024

**OBJET : FONCTION PUBLIQUE** – police municipale – Protection Fonctionnelle –  
Versement des honoraires Me CORRAL - versement dommages et intérêts – Yannick  
DIDERON-

Madame le Maire de Villeneuve lez Avignon,

**Vu** les dispositions des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités  
Territoriales portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

**Vu** les articles L134-I à L134-I2 du code de la Fonction Publique,

**Vu** la délibération du 27 mai 2020, publiée et déposée le 29 mai 2020, prise en vertu des  
dispositions susvisées,

**Vu** le jugement du tribunal correctionnel de Nîmes en date du 6 novembre 2023 et le certificat  
de non-appel en date du 15/01/2024,

**Considérant** que l'administration doit protéger le fonctionnaire victime d'une atteinte à  
l'intégrité de sa personne, de violences, de harcèlement, de menaces, d'injures, de diffamations  
ou encore d'outrages, à condition que lui-même n'ait commis aucune faute personnelle.

### DECIDE

- De payer les honoraires de Maître Jean-François CORRAL pour un montant de 1213,00 euros (mille deux cent treize euros) au titre de la protection fonctionnelle.
- De verser la somme de 400,00 euros (quatre cents euros) à Monsieur Yannick DIDERON au titre du préjudice moral et matériel subi dans l'exercice de ses fonctions (dépositaire de l'autorité publique) conformément aux jugements susvisés et dans le cadre de la protection fonctionnelle.
- De charger Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le comptable public, de l'exécution de la présente.

Fait à VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Le 12/03/24



Madame le Maire

Pascale BORIES

*La présente décision est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

#### Hôtel de Ville

2, rue de la République – B.P. 45 – 30404 Villeneuve lez Avignon cedex  
Tél. 04 90 27 49 49 – Fax : 04 90 27 49 79 – email : mairie@villeneuvelezavignon.fr  
[www.villeneuvelezavignon.fr/ville](http://www.villeneuvelezavignon.fr/ville)

Accusé de réception en préfecture  
030-213003510-20240313-56-2024-AR  
Date de télétransmission : 13/03/2024  
Date de réception préfecture : 13/03/2024